

COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Le lundi 9 mars 2009 à 19h15

Salle : Des Lys

COMPTE RENDU

1. Constatation du quorum : 19h30

2. Ouverture de l'assemblée : 19h35

Mot de la présidente

Madame Mercier étant absente pour des raisons familiales, Madame Linda Laliberté présidera la rencontre.

Madame Laliberté présente Madame Ginette Vincent, directrice intérimaire du Service des ressources éducatives et Chantal Rivard, psychologue à l'École du Vent-Nouveau qui accompagnent Monsieur Jean-Paul Cormier.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le point 9.1 Parole à la représentante du Comité de parents est ajouté à l'ordre du jour. L'ordre du jour modifié est proposé par Madame Carmen Poulin et dûment appuyé par Monsieur Benoît Robert.

4. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 9 février 2009

Il sera remis à la prochaine réunion.

5. Plan de transition

Présentation de Monsieur Jean-Paul Cormier

Monsieur Cormier présente un diaporama qui décrit les différents aspects d'un plan de transition et précise que l'objectif d'un tel plan est de dégager, de façon concertée, une vision commune des besoins du jeune et des moyens pour faciliter son intégration sociale. Actuellement, il n'y a pas d'obligation pour les écoles d'élaborer ce type de plan.

Étant donné les informations fournies par Monsieur Jean-Paul Cormier, Monsieur Bertrand Legault ne fera pas de présentation. Il désire cependant mettre en évidence l'importance de réunir les différents intervenants d'un même dossier pour élaborer un plan de transition. Il souhaite qu'une entente soit signée entre la Commission scolaire Marie-Victorin et le CRDI pour structurer une démarche et partager les outils de planification.

Proposition du COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA

Il est proposé par le Comité consultatif ÉHDAA que la Commission scolaire Marie-Victorin prenne entente avec ses partenaires du réseau de la santé et des services sociaux (CRDI et CLSC) pour élaborer une démarche structurée visant à élaborer des plans de transition.

6. Retour – Gestion des dossiers d'élèves

Les membres du COMITÉ CONSULTATIF ÉHDAA trouvent que le guide fournit les informations pertinentes et que les modalités d'organisation sont intéressantes. Ils ont une réserve en ce qui concerne les limites de la confidentialité. Certaines expériences laissent penser qu'il y a un manque de communication entre les intervenants (incluant les chauffeurs de taxi, le personnel du service de garde) et que cela peut, à l'occasion, mettre en danger la sécurité des autres élèves.

7. Plan d'organisation scolaire

Monsieur Jean-Paul Cormier explique les différentes démarches réalisées pour assurer une transition harmonieuse pour les élèves :

- Visites de certaines écoles et rencontres avec les directions concernées ;
- Rencontres avec les directions et les professionnels concernées par les différents types de clientèle pour élaborer des fiches techniques décrivant tous les aspects à considérer pour l'aménagement des classes transférées dans une nouvelle école ;
- Validation du contenu de ces fiches auprès des professionnels « experts » de chacun des types de clientèle ;
- Élaboration d'un calendrier des actions à réaliser par les directions et chacun des services de la Commission scolaire.

8. Période de questions

Pas de question.

9. Parole à la représentante du Comité de parents

Madame Lorraine Picard, remplaçante de Madame Carmen Poulain fait part des sujets qui ont été étudiés durant le dernier Comité de parents :

- les règles budgétaires ;
- l'horaire rotatif au primaire ;
- la formation sur la loi 88, le 27 avril 2009 ;
- le plan d'organisation scolaire ;
- les plaintes relatives au plan d'intervention (le manque de lien entre le primaire et le secondaire) ;
- les frais chargés aux parents.

10. Parole aux membres

Madame Carmen Poulain informe les membres de la possibilité de participer au congrès annuel pour les comités de parents qui aura lieu les 29 et 30 mars prochain. Il y a un nombre limité de places.

Certains membres questionnent certaines situations :

- Comment faire le suivi des plaintes reçues par d'autres parents ;
- Quels sont les supports technologiques mis à la disposition des élèves dyslexiques ;
- S'assurer que les élèves ayant un TDAH bénéficient d'un plan d'intervention ;
- Prioriser le dossier du plan d'intervention auprès de l'Exécutif.

Pour répondre à la demande d'un parent, Monsieur Cormier indique que les services d'incendie ont confirmé que les enfants étaient en sécurité à l'école du Vent-Nouveau.

Monsieur Cormier informe les membres qu'il n'y a pas eu de réponse officielle pour la mise en place du plan d'action du MELS pour les élèves ÉHDAA.

Madame Carmen Poulin rappelle aux membres que l'ordre du jour des rencontres du comité doit se faire avec la participation des membres de l'Exécutif. Il est demandé à Madame Brigitte Mercier de convoquer l'exécutif pour planifier les prochaines rencontres du comité.

Madame Poulin invite les membres à s'inscrire au Congrès de l'AQETA.

Madame Linda Laliberté tient à féliciter la Commission scolaire pour avoir pris en considération la recommandation du Comité consultatif ÉHDAA énonçant l'importance d'offrir du temps en ergothérapie.

11. Parole au public

Aucune

12. Prochaine rencontre

Les membres s'entendent pour déplacer la rencontre du 20 avril au 16 avril afin de permettre la participation de Monsieur Jean-Paul Cormier. Les dates des deux dernières rencontres sont les 4 mai et 1^{er} juin 2009.

13. Levée de l'assemblée

Monsieur Alain Riendeau propose la levée de l'assemblée à 21h52.